

## BILAN ET PERSPECTIVES

S'il est légitime et conforme à la loi et aux statuts de notre association de soumettre au débat et au vote de l'assemblée générale l'activité d'APPUIE durant l'année 2011 – comme d'ailleurs, et tout autant important ses comptes -, il est indispensable de situer la mise en œuvre du PLIE au cours de cette année à la fois dans une période beaucoup plus longue, 2007 – 2012 et dans le contexte économique des Hautes-Pyrénées, particulièrement ceux des bassins de Tarbes et de Lourdes dans lesquels le PLIE intervient.

Au moment où nous décidons de prolonger nos actions en 2013 par un avenant au protocole d'accord 2010 – 2012 et que nous réfléchissons avec nos partenaires et financeurs sur la poursuite du PLIE dans le cadre de la programmation européenne 2014 – 2020, nous devons procéder à une évaluation du dispositif en regard des objectifs qualitatifs qui lui ont été fixés ainsi que des moyens financiers qui lui ont été attribués. En d'autres termes, le PLIE est-il efficace, efficient, pertinent ? Comment améliorer le dispositif, sa gestion et sa « productivité » afin de mieux correspondre et atteindre les objectifs fondamentaux fixés par la loi du 29 juillet 1998 « ... *faciliter l'accès à l'emploi des personnes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle en associant accueil, accompagnement social, orientation, formation, insertion et suivi...* ».

2011 est la deuxième année de mise en œuvre du protocole 2010 – 2012 et surtout ses résultats sont plus significatifs car l'activité concerne l'année entière à la différence de 2010 pour laquelle le protocole n'a été opérationnel que sur le second semestre en raison du retard pris dans son élaboration (cf rapport d'activité 2010). On constate que, dans un environnement économique très difficile et dans une situation de l'emploi dégradée, nous obtenons 51 sorties positives, soit 30% des sorties (43% en « neutralisant » les sorties pour cause de déménagement, décès, problèmes de santé ou raisons administratives) et plus de 77% de l'objectif fixé. Il s'agit d'emploi durable pour 25.71% (objectif 42%) de formations qualifiantes certifiées pour 3.43% (objectif 8%). Il convient d'ajouter 26 sorties positives engagées dont 16 ont abouti en 2012. Au 5 novembre, 36 sorties positives ont été réalisées pour 2012, soit 37% des sorties et 32 sorties positives sont engagées.

Au total, pour la période allant de 2007 (année de début du protocole 2007 – 2009, donc activité partielle) à fin octobre 2012 le PLIE a accompagné 3000 personnes et réalisé 288 sorties positives. Cela signifie que grâce à ce dispositif près de 300 personnes ont pu reprendre le chemin de l'emploi.

Cela a conduit, le comité de pilotage, les conseils d'administration d'APPUIE et du GIP-CUCS (ce dernier regroupant les financeurs signataires du protocole : Etat, Conseil Général, Grand Tarbes et ville de Lourdes) de se prononcer pour la prorogation du PLIE pour 2013 et de lui accorder un financement de 290 000 € qui viendra en contrepartie du FSE dans une répartition 50/50.

Je tiens particulièrement à remercier leurs représentants car je mesure l'effort financier engagé dans une période difficile pour tous les budgets publics. Je remercie également le Conseil Régional et son Président, qui n'est pas partie au protocole, mais qui a participé au financement d'actions ciblées et dont je suis certain de son engagement pour l'année qui vient.

Cette poursuite du dispositif en 2013 est importante et indispensable au vu des derniers chiffres officiels du chômage : avec un taux de 11% le chômage croît de 12% en un an dans notre département ; le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée enregistre une hausse de 10 % pour la même période et représente 34% de la demande d'emploi totale, 40 % dans le bassin d'emploi de Tarbes ; dans celui de Lourdes, le nombre de demandeurs d'emploi seniors fait un bond de 29%. Dans le même temps, les offres d'emploi baissent de 6,3% et la part des CDI et CDD de plus de 6 mois ne représente que 37 % des offres.

Cette situation ainsi que les résultats obtenus justifient la poursuite du PLIE en 2013 et pour les années suivantes. Néanmoins, nous devons (équipe d'APPUIE, partenaires institutionnels, financeurs, structures d'insertion par l'économie) pointer les insuffisances, les difficultés et travailler d'ores et déjà à l'amélioration du dispositif.

Nous avons commencé à le faire dès 2010 en nous engageant concrètement dans deux voies : le renforcement du partenariat avec les entreprises et le monde économique, l'implication des participants en tant que co-acteurs avec les référents de leur parcours d'insertion professionnelle. En effet, l'offre d'emploi et de formation doit être adaptée à la réalité et à la prospective économiques des bassins d'emplois dans lesquels on évolue, chaque personne en insertion, individuellement et collectivement, doit prendre sa part dans le processus de retour à l'emploi et les trois parties directement concernées – entrepreneurs, participant, et référents – doivent se rapprocher, dialoguer pour un « contrat gagnant-gagnant ». Cela s'est traduit par la création d'un collectif de participants, de rencontres avec des chefs d'entreprises, de visites d'établissements,

de participation aux différentes manifestations mettant en relation demandeurs d'emplois et employeurs, de la signature d'un accord de partenariat entre APPUIE et le Campus Véolia qui reste à concrétiser. Tout cela doit être poursuivi en 2013, traduit en actes et requiert la mobilisation de tous.

Il nous faut aller plus loin dans nos réflexions et notre travail pour l'après 2013.

D'abord, il n'est pas interdit de se poser la question de la pertinence de la structure porteuse du PLIE : doit-elle toujours être APPUIE, ou bien une collectivité territoriale et laquelle ? Ensuite, quelle qu'elle soit, la question centrale est son recentrage sur son cœur de métier : l'accompagnement pour l'insertion par l'emploi. On constate que la gestion et le contrôle des fonds publics et particulièrement le FSE mobilisent une trop grosse partie du temps de travail des équipes des PLIE. Tout le monde s'accorde à reconnaître comme Alliance Ville Emploi que s'il n'est pas question de se soustraire à ces obligations, « il convient de remédier au plus vite à la complexité induite par la gestion des crédits européens ». Cette gestion est d'autant plus lourde pour une structure comme APPUIE. Dès lors, ne faut-il pas envisager une mutualisation de celle-ci et avec qui ?

Voilà, ensemble, avec tous les partenaires et les participants nous avons accompli une partie du chemin qui confirme l'utilité du PLIE Grand Tarbes – Lourdes. Il nous reste beaucoup à faire au service de l'insertion et de l'emploi. Nous y parviendrons par un travail commun opiniâtre et de vérité.

Bernard BESSOU  
Président d'APPUIE